Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 43 (1907)

Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIII^me ANNÉE — LAUSANNE

N° 11. — 16 mars 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Un livre nouveau. — Instructions générales et programme pour les classes primaires supérieures. — Chronique scolaire. — Bibliographie. — Avis.* — PARTIE PRATIQUE : *Quelques réflexions de fin d'année. — Leçon de choses : Les yeux. — Composition : L'étang de Givrins. — Récitation. — Comptabilité : Compte d'un vente.*

UN LIVRE NOUVEAU[1]

Le pédagogue français, Jules Payot, dans la préface de ces *Causeries pédagogiques*, appelle William James « un psychologue vigoureux et pénétrant, qui ne nous en fait pas accroire ». Il vaut donc la peine d'examiner d'un peu près cet ouvrage, qui rendra certainement de grands services à l'école.

Un premier chapitre est consacré à la psychologie dans ses rapports avec l'art de l'éducation. L'auteur commence par nous mettre en garde contre les exagérations. Il ne faut pas attendre de la science psychologique une aide qu'elle est incapable de fournir. Nous avons assisté à un véritable emballement : des laboratoires ont été fondés, des chaires créées, des revues lancées ; l'air s'est rempli de rumeurs et il en est résulté que le terme de psychologie nouvelle évoque souvent des idées saugrenues et confuses. Il s'agit donc de dissiper le malentendu. A mon humble avis, il n'y a pas de psychologie digne de s'appeler nouvelle. Il n'existe que la vieille psychologie, apparue avec Locke, et à laquelle se sont ajoutés un peu de physiologie du cerveau et des sens, la théorie de l'évolution et quelques subtilités sur l'examen introspectif. Tout cela est, en grande partie sans adaptation aux besoins de l'éducateur. Seules, les conceptions fondamentales peuvent lui être de

[1] William James. *Causeries pédagogiques*. Traduit de l'anglais par L.-S. Pidoux, avec une préface de M. Jules Payot, recteur de l'Académie de Chambéry. Lausanne, Payot & Cie, éditeurs, 1907. Prix 2 fr. 50.

quelque utilité, et ces conceptions — à part la théorie de l'évolution — sont loin d'être nouvelles. »

Nous avons nous-mêmes, à plusieurs reprises, dans cette revue et ailleurs, mis nos lecteurs en garde contre les nombreux dangers des généralisations trop hâtives dans le domaine de la psychologie expérimentale. Il nous est agréable de voir un homme qui passe pour un des psychologues les plus écoutés de l'Amérique et de l'Angleterre partager les mêmes scrupules.

James excelle, au reste, à nous montrer les services que la science peut nous rendre : elle nous aide à nous surprendre en faute ; elle nous arrête quand nous commençons à mal raisonner ou à nous mal conduire. Elle nous permet de perfectionner notre observation intérieure ou mieux, elle la rend seule possible. Mais, l'art de l'éducation s'acquiert en classe par une sorte d'intuition et par l'observation sympathique des faits et des données de la réalité.

L'auteur professe une grande vénération pour Herbart. « Lorsque l'homme de l'art, dit-il, est également psychologue, comme ce fut le cas pour Herbart, la pédagogie et la psychologie marchent côte à côte. » On sent à chaque pas que James est sous l'influence des idées herbartiennes. En enseignant, il s'agit de placer l'élève dans un état où l'objet de votre enseignement l'intéresse à tel point que tout autre objet d'attention soit banni de son esprit.

Après avoir consacré un chapitre à *la conscience*, un autre à *l'enfant, organisme agissant*, le psychologue américain définit le but de l'éducation, qui n'est autre que *l'organisation des ressources de l'être humain*.

Avec le cinquième chapitre, nous entrons au cœur même de la psychologie. Le grand principe que tout enseignant ne doit jamais oublier est celui-ci : *Aucune réception sans réaction, aucune impression sans expression corrélative.* Toute impression qui effleure simplement les yeux et les oreilles d'un élève, sans modifier en aucune manière sa vie active, est une impression perdue. Elle est incomplète et n'affecte pas la mémoire. Seules les *conséquences motrices* peuvent opérer cette fixation. « Les impressions les plus durables sont celles qui poussent à la parole ou à l'acte, autrement dit celles qui ont produit un ébranlement intérieur. »

Cette constatation engage l'auteur à faire l'apologie des leçons de choses, la gloire de nos écoles actuelles, et des travaux manuels[1]. Les réactions verbales, malgré leur utilité, sont insuffisantes. Ces réactions forment la petite part du travail de l'élève

[1] Nous donnerons plus tard, en page choisie, quelques extraits de ce chapitre.

qui doit avoir des cahiers, dessiner des plans, des cartes, prendre des mesures, travailler au laboratoire et y faire des expériences, consulter des auteurs, composer des travaux, en un mot faire des travaux personnels. Aucune impression sans expression, tel est donc le premier fruit de notre conception évolutionniste.

L'habitude, cette seconde nature, ou plutôt, comme le disait le duc de Wellington, « dix fois plus forte que la nature, » donne lieu à d'intéressants développements. Les conditions qui favorisent son éducation sont passées en revue. Parmi ces maximes, il en est une sur laquelle James insiste : « Maintiens vivante en toi la faculté de l'effort en lui faisant faire chaque jour un peu d'exercice désintéressé. Déploie par principe et sans autre but un peu d'héroïsme, fais tous les jours ou tous les deux jours quelque chose sans autre raison, sinon que vous préféreriez ne pas le faire, de sorte que, lorsque surviendra l'heure de la détresse, elle ne vous trouve pas sans énergie et sans préparation pour l'épreuve. Un tel ascétisme est comme la taxe d'assurance qu'on paie sur sa maison ou sur ses biens. Cette taxe ne rapporte rien sur le moment, ni même peut-être jamais. Mais si l'incendie arrive, cette dépense épargnera la ruine à celui qui l'a faite ». L'habitude, cette « emperière du monde » est un terrible despote. « Si seulement les jeunes gens pouvaient comprendre combien vite ils deviennent de simples paquets ambulants d'habitude. »

(*A suivre.*) F. G.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES ET PROGRAMME

pour les classes primaires supérieures du Canton de Vaud.

Sciences naturelles.

Pour la botanique, on débutera par les éléments de la physiologie végétale et une étude sommaire de la plante. On fera voir sur des tableaux, ou mieux au moyen d'un microscope, la constitution des différents éléments végétaux : cellules, fibres, vaisseaux, leur agencement pour former les tissus, racine, tige, feuille, fleur, fruit. On fera quelques exercices de détermination appliqués à des végétaux très communs recueillis, si possible, dans le jardin de l'école ou les champs de démonstration (dont la création est fort à recommander), ou encore dans les excursions faites sous la direction du maître. On choisira, pour l'étude de chaque groupe, une plante à la fois bien connue et bien caractéristique. Il est inutile de réunir les raretés de la région, mais il importe, en revanche, de mettre sous les yeux des élèves les plantes qu'ils doivent connaître, soit pour les cultiver, les récolter, soit pour les détruire. Une étude spéciale des espèces utiles, dangereuses, et des espèces caractérisant

la flore locale et qui sont l'objet des cultures les plus importantes, devra donc être faite.

Dans ce but, la formation d'un herbier par chaque élève est indispensable. Le meilleur n'est pas forcément le plus volumineux ou le plus complet. L'herbier scolaire le plus intéressant est celui qui, tout en mettant en évidence une classification rationnelle, présente les principaux types qu'il est utile de connaître dans la région. On tirera de la botanique ainsi comprise d'utiles applications à l'agriculture.

En zoologie, on se bornera aux notions sommaires de physiologie, d'anatomie et d'anthropologie pour présenter ensuite les grandes divisions du règne animal. On insistera sur le côté biologique : histoire de l'animal, adaptation au milieu, mœurs, régime, caractères extérieurs, etc. Quelques dissections d'animaux peu coûteux permettent de préparer diverses pièces à conserver : animaux empaillés, squelettes et organes essentiels des principales classes de vertébrés. On constituera des collections d'insectes en s'attachant spécialement aux espèces utiles et nuisibles à l'agriculture, la viticulture et la sylviculture.

Pour donner les notions générales de physique, de mécanique et de chimie, on ne pourra procéder que par expérimentation, et pour que cet enseignement devienne expérimental, il faudra que les autorités communales consentent, comme dans les cantons et pays qui nous entourent, des sacrifices pour l'achat et l'entretien d'un matériel scientifique. On s'attachera à faire connaître pour chaque sujet une méthode ou un appareil, on en donnera une démonstration élémentaire et claire, en mettant en relief le résultat essentiel de l'expérience réalisée. Quelques manipulations chimiques simples pourront être entreprises sur les engrais, les terres, les graines, le lait. Dans le domaine de l'électricité toutefois, la description d'appareils anciens est un pur gaspillage si l'on néglige d'étudier pratiquement les procédés usuels de traction et d'éclairage électrique. En basant cet enseignement sur les phénomènes journaliers, sur les faits scientifiques dont nous sommes à chaque instant les témoins inconscients, en les comparant à certaines expériences du cours proprement dit, on orientera cet enseignement vers les applications pratiques et les conclusions judicieuses. Dans le domaine de l'hygiène, l'eau, l'air, les aliments, les boissons : boissons aromatiques et rafraîchissantes, boissons fermentées, boissons distillées, boissons alcooliques additionnées d'essences, liqueurs prétendues apéritives et digestives devront retenir plus ou moins l'attention du maître.

En un mot, restreindre la partie théorique aux notions indispen-

sables à l'intelligence des sujets pratiques et usuels, coordonner les diverses parties de l'enseignement scientifique, de manière qu'ils se complètent, s'entr'aident mutuellement et qu'ils convergent vers les applications à l'hygiène, à l'agriculture, et, cas échéant, à l'industrie locale, à la fabrication de certains produits d'un usage général, tel est le but à viser dans l'enseignement scientifique à l'école primaire supérieure.

PROGRAMME

1. *Botanique.* — Physiologie végétale. Classification (grandes divisions). Etude analytique de quelques plantes types. Herbier et excursion.

2. *Zoologie.* — Classification : vertébrés et invertébrés. Etudes des espèces utiles et nuisibles à l'agriculture, à la viticulture et à la sylviculture. Notions de physiologie et d'anatomie. Etude du corps humain.

3. *Physique.* — Notions générales de physique et de mécanique : propriété des corps; forces; hydrostatique; aérostatique; acoustique; optique; magnétisme; électricité.

Notions de chimie industrielle et agricole. Hygiène.

Géographie.

Cet enseignement débute, dans la classe primaire supérieure, par des notions élémentaires de géologie ou de géographie physique. La terre n'apparaît plus à l'enfant comme une masse inerte sur laquelle on s'est contenté, à l'école élémentaire, de tracer la limite de quelques états et cantons, de marquer les mers, les fleuves, les montagnes et les villes principales. On la lui représente comme un être animé, ayant une vie propre. On s'attache à démontrer les rapports étroits qui unissent l'homme au sol et l'influence que le premier exerce sur le second et réciproquement. S'étant ainsi rendu compte des rapports de la nature physique avec l'homme, l'élève peut s'expliquer l'histoire de l'homme par les conditions dans lesquelles il se trouve sur la terre. La répartition de la faune et de la flore, les circonstances qui favorisent la végétation et la multiplication de certaines espèces, la géographie politique ou économique n'apparaissent plus comme des phénomènes accidentels, arbitraires, mais découlant de véritables lois dont on doit donner la raison à l'enfant. L'étude des fossiles caractéristiques de la région permet de donner des renseignements sur l'apparition successive des êtres organisés.

Comme l'indique le programme, on s'attachera pour l'Europe à l'étude des principaux pays et, pour les autres continents, à ceux avec lesquels la Suisse entretient des rapports commerciaux suivis. L'étude des éléments de la cosmographie, suite des observations faites dans les leçons de géographie locale, présente à l'enfant une vue générale de la terre et lui prouve que notre planète

n'est point isolée dans l'espace, mais fait partie d'un système solaire merveilleux et complet.

Les cartes calquées, fignolées, chargées de détails et enluminées, doivent disparaître ; elles sont remplacées par des reproductions rapides, faites de mémoire ou à vue, des régions, bassins et pays étudiés.

PROGRAMME

Notions élémentaires de géologie : chaleur centrale ; volcans ; tremblements de terre ; formation des montagnes et des valléees ; fossiles ; rapports entre le sol, la flore et la faune.

1. *Suisse.* — Revision de la Suisse au point de vue physique et politique. Géographie économique et commerciale. Ressources ; culture ; productions : industrie ; communications et trafic.

2. *Europe.* — Etude des principaux pays. Voies de communications. Importation et exportation. Grandes voies commerciales.

3. *Continents.* — Etude des continents en s'attachant spécialement aux pays avec lesquels la Suisse a des relations commerciales.

Eléments de cosmographie.

Histoire et instruction civique.

Une concordance doit être établie entre les programmes d'histoire et de géographie, afin qu'ils se prêtent un appui réciproque. Il est inutile de dire que l'histoire de la Suisse, qui a pour but de former le citoyen et le patriote tout en lui faisant connaître l'évolution de nos institutions démocratiques, occupera la première place au programme ; mais l'histoire de l'humanité ne peut pas être cependant complètement fermée aux élèves des classes primaires supérieures. Ils ne peuvent ignorer tout ou presque tout ce qui se rapporte à la civilisation antique, au moyen âge, aux événements contemporains, sans la connaissance desquels on ne peut s'expliquer notre situation actuelle dans le monde. On réduira cette partie du programme en supprimant l'histoire de beaucoup de batailles, les nomenclatures de noms, les énumérations de dynasties, en retranchant tous les faits qui ne sont pas de nature à faire comprendre et à justifier les mouvements sociaux et les progrès de la civilisation.

Le programme d'instruction civique comprend l'étude de nos institutions actuelles, de notre organisation politique et administrative, autrement dit l'étude de la constitution cantonale et celle de la constitution fédérale. Cet enseignement est le couronnement du cours d'histoire. Beaucoup de questions qui paraissent abstraites seront concrétisées et rendues compréhensibles par la présentation de certains documents relatifs aux postes par exemple, aux impôts, aux élections, etc., et en cherchant dans l'école ou dans la

commune le fait tangible qui servira de point de départ et d'appui à la leçon.

A la fin du cours, on pourra aborder quelques questions de droit usuel : les biens (meubles et immeubles), les droits (droits réels, servitudes, services d'utilité publique), chasse, pêche, hypothèques, impôts, contrats (baux à ferme, prêt, cautionnement), sociétés, etc. La répartition et le choix des sujets sont laissés aux soins des maîtres et il est tenu compte des besoins locaux.

PROGRAMME

Revision et fin de l'histoire de la Suisse. Grandes figures et grands événements de l'histoire générale, jusqu'à nos jours, spécialement au point de vue de l'influence qu'ils ont exercée sur notre pays.

Etudes des institutions politiques de la Suisse. Notions de droit usuel.

CHRONIQUE SCOLAIRE

XXIIme cours normal suisse pour maîtres de travaux manuels, à Zurich, du 15 juillet au 10 août 1907. — La Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons organise, avec l'appui financier de la Confédération et sous la haute surveillance du Département de l'instruction publique du canton de Zurich, du 15 juillet au 10 août 1907, à Zurich, le XXIIme cours normal suisse pour maîtres de travaux manuels dans les écoles de garçons.

Le cours comprendra :

1° Le cours élémentaire ; — 2° Le cartonnage ; — 3° Les travaux à l'établi ; — 4° La sculpture ; — Le modelage ; — Les travaux en fer.

L'enseignement sera donné dans tous les cours en français et en allemand. Les participants peuvent choisir le cours qu'ils désirent prendre.

La finance d'inscription, payable dans la première semaine du cours, est fixée à 65 francs pour chaque branche. Les frais de pension et de logement s'élèveront à environ 90 francs. Le Directeur du cours se met à la disposition des participants pour leur procurer pension et logement.

Le Département fédéral de l'industrie accordera à chaque participant, par l'intermédiaire du Département de l'instruction publique de Zurich, une subvention égale à celle qu'il aura obtenue de son canton. Les subsides communaux ne pourront entrer en ligne de compte pour le calcul de la subvention fédérale.

Les inscriptions se feront moyennant des *formulaires spéciaux*, que les intéressés pourront se procurer auprès de la Direction du cours et des Départements de l'instruction publique. D'autres exemplaires de ces formulaires seront à la disposition du corps enseignant dans les Expositions scolaires de Berne, de Fribourg, de Lausanne et de Zurich. Les instituteurs qui désirent suivre le cours, adresseront leur demande, jusqu'au 15 mai 1907 au plus tard, au Département de l'instruction publique de leur canton.

Le Directeur du cours, M. J. Schellenberg, Pflanzschulstrasse, 79, Zurich III, donnera tous les renseignements complémentaires qui pourraient lui être demandés.

VAUD. — **Assemblée des délégués de la Société pédagogique vaudoise.** — Les délégués de district se sont réunis à Lausanne, bâtiment de l'Ecole normale, le samedi 9 mars dernier.

M. Antoine Pache, président du Comité cantonal, souhaite la bienvenue aux délégués, dames et messieurs, qui ont bravé la neige, la pluie et la bourrasque pour remplir leur devoir. Il résume la gestion du Comité pendant l'année écoulée, puis rappelle que les rapports concernant les questions à discuter en juillet, au Congrès de Genève, doivent être adressées, *au plus tôt*, à M. Latour, inspecteur à Corcelles (Neuchâtel), ou à M. Zbinden, professeur à Genève.

M. A. Porchet, au nom de la Commission de vérification, donne lecture des comptes présentant au 31 décembre 1906 des soldes actifs de f. 1024,77 pour la caisse de la Société et de f. 2794,25 pour la Caisse de secours. Gestion et comptes sont adoptés à l'unanimité.

Les cotisations pour l'année courante sont fixées, conformément à nos statuts, à f. 2 pour la caisse de la société et f. 1 pour la Caisse de secours. Une subvention de cent francs est votée en faveur du Musée scolaire cantonal.

Après une longue discussion et plusieurs votations, les sujets suivants sont choisis pour être proposés au Département comme questions à mettre à l'étude, lors des prochaines conférences et de la réunion de Cossonay, en 1908.

1. De la correction des travaux écrits et des devoirs à domicile.
2. Du rôle de l'instituteur en dehors de l'école.

L'assemblée décide qu'à l'avenir la séance ordinaire des délégués aura toujours lieu le premier samedi de mars, autorisation du Département réservée.

Le Comité est chargé d'étudier et de présenter au Département de l'Instruction publique plusieurs vœux concernant la date des examens, la suppression de l'ardoise, l'introduction d'un manuel de grammaire et de devoirs, les cartes de calcul, la modificatien de la question conduite et travail, etc., etc.

Ouverte à 10 heures, la séance a duré jusqu'à une heure après midi. Vingt-six délégués et 4 membres du Comité étaient présents. J. MAGNIN.

† **Louis Ducret.** — Dimanche 3 mars, un nombreux cortège accompagnait au champ du repos Louis Ducret, maître à l'Ecole industrielle.

Ducret est né en 1845; il suivit l'école de Treytorrens jusqu'à son admission, en 1861, à l'Ecole normale; c'est toujours avec un sentiment de reconnaissance qu'il parlait de son vieux maître, M. Pidoux.

En 1864, il sortit en très bon rang de l'Ecole normale, desservit les classes de Villarzel et de Montreux, fut nommé maître de français au collège de Rolle, qu'il dirigea pendant quelques années. Il y a quinze ans, il fut nommé maître à l'Ecole industrielle.

Ducret était un modeste; en dehors du personnel enseignant et de ses élèves, il était peu connu. Ses collègues ont pu apprécier sa bonté et sa cordialité; quant à ses élèves, le jour de l'ensevelissement, ils montraient, par leur recueillement, l'affection qu'ils portaient à ce maître vénéré. Son enseignement était clair, précis; il employait toujours le mot propre, et ceux qui l'ont vu à l'œuvre ont pu se convaincre que son enseignement portait d'excellents fruits.

Sur sa tombe, M. le directeur May et M. le pasteur Savary ont retracé en paroles émues cette vie toute de labeur et de dévouement.

*** **Classe primaire supérieure.** — Le Conseil communal d'Oron-la-Ville a décidé à l'unanimité la création d'une classe primaire supérieure régionale.

BERNE. — **Il n'y en a plus.** — Le deuxième numéro de la *Feuille scolaire officielle* du canton de Berne, contient 92 places d'instituteurs mises au concours. Jamais sans doute, il n'y eut un tel manque d'instituteurs dans le canton de Berne.

Le même numéro nous annonce aussi que dorénavant les inspecteurs ne délivreront plus de certificats aux maîtres et maîtresses de leur arrondissement.

URI. — **Le doyen des instituteurs suisses.** — Le 8 mars est décédé à Andermatt, à l'âge de 102 ans, Colomban Russi, qui fut pendant 71 ans instituteur dans sa commune.

BIBLIOGRAPHIE

Sous presse : *Cours de comptabilité* destiné aux élèves des établissements secondaires et aux élèves avancés des écoles primaires, par Louis Pelet, ancien directeur de l'Ecole de commerce de Lausanne.

Reçu : Rapport de l'Ecole professionnelle pour jeunes filles et adultes, à La Chaux-de-Fonds. Année 1906.

La tuberculose. Dr Rubattel, de Rolle. (Une brochure 60 centimes. Graf, éditeur, Rolle.)

Chargé pour la seconde fois de faire à son auditoire du district de Rolle une conférence sur l'hygiène publique, le Dr Rubattel avait choisi cette année pour sujet « La tuberculose ». Il présente aujourd'hui, dans une excellente brochure de cinquante-huit pages, complétée par deux planches fort bien exécutées, le texte complet de son exposé. On y trouve un résumé de la théorie microbienne, la lutte réciproque des bactéries pathogènes et des tissus vivants, le mode de contagion de la terrible maladie et les moyens reconnus les mieux propres à s'en préserver, comme à s'en guérir, car, dit l'auteur, on peut l'éviter presque toujours et souvent s'en débarrasser.

Nous avons entendu plus d'un collègue médire de ces conférences d'allure médicale, ordonnées par le Conseil d'Etat. « On n'y apprend rien », objecte-t-on. La lecture du consciencieux et captivant travail du Dr Rubattel démontre le contraire, ainsi que le reconnaîtront avec plaisir et profit tous ceux qui en prendront connaissance. Nous avons parcouru bon nombre d'opuscules sur le sujet, émanant de médecins, d'hygiénistes ou de vulgarisateurs scientifiques. Aucun n'est si documenté, ni si complet; dans ses cinquante-huit pages, il condense agréablement, sans sécheresse, ni abus de chiffres, l'histoire générale de ce fléau social.

Nous recommandons sans réserve à nos collègues de l'enseignement cette « œuvre de bonne foi » qui se vend au profit de l'Infirmerie de Rolle, et si la situation financière le permettait, nous n'hésiterions pas à en conseiller la diffusion gratuite par les soins de l'Etat. E. M.

AVIS

M. L. Zbinden, rapporteur général sur la question des *Examens et des promotions*, prie instamment MM. les présidents des Sections qui ne lui ont pas fait parvenir leur rapport de le lui adresser au plus tôt, *13 rue Général Dufour, Genève.*

PARTIE PRATIQUE

Quelques réflexions de fin d'année scolaire.

Après un hiver rigoureux comme celui que nous venons de traverser, chacun s'impatiente de voir apparaître le soleil, les beaux jours. Il est pourtant, notons-le, toute une catégorie de personnes qui ne se réjouissent qu'à demi du retour de la belle saison, du printemps tant chanté et toujours tant désiré... nous pensons au corps enseignant primaire.

En effet, quel souci, quel cauchemar pour lui que cette époque de l'année ! Les examens, les terribles examens, redoutés depuis longtemps, sont à la porte ; maîtres et élèves s'excitent, s'échauffent, s'énervent !

Autant l'air, au dehors, est frais et pur, la brise douce et légère, autant, entre les quatre murs des classes, l'air est lourd, comprimant même ! Alors que tout invite à la joie dans la nature : le ciel bleu sur nos têtes, les fleurettes dans les prairies, les oiseaux dans les bocages, nos classes primaires prennent un aspect grave et austère.

On sent qu'une crise se prépare. Les maîtres élèvent la voix et grondent plus qu'à l'ordinaire ; les élèves se laissent aller à la dérive, une certaine lassitude les saisit, le travail s'en ressent : tout languit, tout souffre ! Ah ! si du moins une baguette magique pouvait éloigner à tout jamais cette « corvée », comme tous, maîtres et élèves, revivraient, rajeuniraient.

Et quelques collègues de jeter un regard d'envie sur les maîtresses frœbeliennes, lesquelles libres comme l'oiseau, sont libérées de toute entrave. Les heureuses, les « veinardes » pour employer leur mot ! Eh oui ! pensez, point d'examen à la sortie des classes enfantines!!! Sans doute, le fait qu'avant sept ans, l'enfant n'est pas astreint à fréquenter l'école est la raison de cette faveur, et pourtant nous voulons croire que si l'Ecole enfantine devenait un jour obligatoire, on ne ferait pas subir d'épreuves à nos petits élèves. Notre temps, dans ce domaine, est en progrès sur ses devanciers : plus de notes, plus de rangs et nous ajouterons... plus d'examens qui abrutissent et asservissent. *Travailler pour travailler,* et non plus en vue de briller, d'éblouir, d'étaler son savoir. Visons davantage à la *qualité* qu'à la *quantité* de bagages que nous donnerons à nos écoliers.

Et puisque nous parlons des classes enfantines, nous sera-t-il permis de demander *comment on les envisage depuis dix ans qu'elles existent officiellement à la capitale ?*

Nous savons qu'on les attaque souvent : on reproche à leur personnel de *trop amuser* les enfants ; bref, on considère encore ces écoles comme de vulgaires crèches ou de simples salles d'asile.

Peu importe ! laissons dire et continuons à accomplir dans l'ombre notre modeste tâche. Si, à notre contact, l'enfant *apprend à observer, à réfléchir, à penser, à aimer le beau, le vrai,* nous n'aurons pas travaillé en vain. Cela nous suffit et c'est avec confiance et courage que nous regardons vers l'avenir.

E. N.

Conseil. — Il ne faut pas froisser par une critique trop vive, par un sourire même, le sentiment naturel de l'enfant dont l'âme se replie si facilement lorsqu'il soupçonne, chez son maître, le plus léger sarcasme.

(Extrait des *Directions au corps enseignant* pour l'enseignement du dessin.)

LEÇONS DE CHOSES

Degré inférieur.

Les yeux.

Qu'est-ce que je vous montre ? Des clés, un canif, un portemonnaie, etc. — Vous n'avez pas touché ces objets ; comment avez-vous pu savoir ce que c'était ? Nous les avons vus. — Avec quoi ? Avec nos yeux.

I. Parties de l'œil. — Quand vous regardez les yeux de vos camarades, quelles parties y distinguez-vous ? Une partie blanche, une bleue ou brune, une noire.

1. Laquelle de ces trois parties ne voyez-vous pas en entier ? La partie blanche. — Sentez avec les doigts, à travers vos paupières, quelle forme a l'œil ? La forme d'une boule. — Cette boule est-elle plus grosse que ce que nous apercevons ? Oui. — C'est le *globe* de l'œil.

2. De quelle couleur est la partie située autour du centre de l'œil ? (Cette partie est l'iris ; on pourra donner les noms des différentes parties de l'œil aux enfants, sans exiger qu'ils se les rappellent.) Bleue, brune, grise, verte. — Lesquels parmi vos camarades ont les yeux gris, bleus, bruns ? — Faire venir en face des autres enfants quelques élèves et demander quelle est la couleur de leurs yeux. En faire venir deux à la fois et faire comparer la couleur de leurs yeux ou les teintes d'une même couleur.

3. Le petit rond noir que vous voyez au milieu de l'œil est un petit trou ; c'est par ce trou que la lumière et les formes que vous avez devant vous entrent dans votre œil et viennent se dessiner sur le fond de cette boule blanche que vous venez de sentir. Dans ce moment, vous avez tous les yeux fixés sur qui ou sur quoi ? Sur la maîtresse. — Eh bien ! vous avez chacun une image, une photographie, en quelque sorte, de votre maîtresse, dessinée au fond de votre œil. Tous vous avez déjà regardé dans un appareil de photographie, et vous avez vu une image renversée du paysage. C'est une image de ce genre, renversée également, qui se forme là, au fond de notre œil. De là part un nerf — un de ces bons petits messagers — qui raconte à notre cerveau que telle ou telle image vient de s'imprimer dans notre œil.

Mais revenons à ce petit trou du milieu de l'œil. Avez-vous remarqué s'il est toujours de la même grosseur ? Mettez-vous deux par deux, l'un tournant le dos au jour, l'autre le regardant bien en face. Comment est le milieu de l'œil de ce dernier enfant ? Très petit. (Puis le contraire, pour permettre à l'autre moitié des enfants de voir ce tout petit trou.) Maintenant, faisons l'obscurité dans la classe ; les enfants face à face, deux par deux. Comment sont devenus les trous ? Grands. Faire observer le changement au moment où l'on permet à la lumière de rentrer.

Vous savez ce que l'on fait pour avoir une lumière agréable dans une chambre en été. Si le temps est éblouissant, que la lumière entre à flots, que va-t-on faire ? Tirer les rideaux ou baisser les stores. — Et si tout à coup le temps devient sombre ? On va de nouveau retirer rideaux et stores. — Eh bien, vous voyez que notre petite pupille se comporte de même, avec cette différence qu'au lieu de rideaux ou de stores, c'est la fenêtre elle-même qui change de dimension. Notre œil est délicat : une vive lumière le blesse ; on vous a déjà recommandé à tous de ne pas vous amuser à regarder le soleil ou de ne pas lire sur du papier exposé en plein soleil. Que va-t-il arriver si vous essayez de fixer une forte lumière ? La petite fenêtre va devenir toute petite. — Pourquoi ? Pour laisser entrer le moins possible de cette lumière malfaisante. — Et qu'arrive-t-il si, après cela, vous pas-

sez brusquement dans un endroit sombre, dans une cave, par exemple ? Vous n'y voyez goutte. — Pourquoi ? Parce que la petite fenêtre ne laisse pas entrer la lumière. — Vous savez ce qui arrive au bout d'un moment ? On distingue quantité de choses qu'on n'avait pas aperçues tout d'abord. — D'où vient cela ? L'œil, voyant qu'il n'y a plus rien à craindre d'une lumière trop vive, a agrandi autant que possible sa fenêtre, qui a laissé entrer plus de lumière. Voyez comme c'est commode et merveilleux, cette petite fenêtre qui s'élargit ou se rétrécit suivant les besoins.

Voilà les trois parties que nous voyons.

4. Je vous dirai encore quelques mots d'une autre partie qu'on ne voit pas. Vous avez tous vu une lentille ou une loupe ? Quelle forme ? Les appareils de photographie ont aussi une lentille, grâce à laquelle l'image se reproduit sur le cliché. Notre œil, lui aussi, possède une lentille, et c'est aussi grâce à elle que les images que nous avons devant les yeux se reproduisent au fond de l'œil. Cette petite lentille, qu'on appelle le *cristallin*, se trouve derrière la petite fenêtre du milieu de l'œil [1].

Or, écoutez bien ce qui arrive : quand nous voulons regarder de très près, notre lentille se courbe, devient plus bossue ; si nous voulons regarder au loin, elle s'aplatit, au contraire. Regardez tous le bout de votre doigt ; maintenant regardez la paroi, au fond de la classe, juste à l'endroit où elle semble toucher le bout de votre doigt. (Les enfants ne manqueront pas de faire la remarque qu'ils voient deux doigts à ce moment.) Quand même vous n'avez regardé ni plus haut, ni plus bas, ni à droite, ni à gauche, ne sentez-vous pas que quelque chose a changé dans votre œil ? C'est la petite lentille qui a un peu changé de forme. Si un petit écolier — comme j'en connais, et plus d'un ! — regarde toujours ses livres ou ses cahiers de tout près, quand il lit ou écrit, que va-t-il arriver à sa lentille ? Elle se courbera. Et si ça se reproduit souvent et longtemps, elle prendra l'habitude d'être courbée et ne pourra plus reprendre l'autre position qui nous permet de voir de loin.

Voilà pourquoi tant de personnes doivent porter des lunettes. Savez-vous comment on appelle ces personnes qui ne voient bien que de près ? On dit qu'elles sont myopes. Cette maladie est la myopie, et je vous dirai même qu'on parle souvent de myopie scolaire, de la myopie de l'école, tant cette maladie se prend souvent sur les bancs de l'école. Chez les vieillards, il se passe souvent le contraire : la petite lentille s'aplatit, et ils ne peuvent plus voir que de loin ; mais ici, c'est un effet de l'âge, ce n'est plus par leur faute.

II. Moyens de protection de l'œil. — Est-ce que ça vous fait du bien quand vous recevez quelque chose dans l'œil ? Oh ! non, ça fait même très mal. Notre œil est très délicat ; aussi il a toute une bande de petits gardiens.

1. Où est-on le plus à l'abri, sur une bosse ou dans un creux ? Dans un creux. — Or, comment sont justement nos yeux ? Enfoncés. — Si vous promenez vos mains tout autour de vos yeux, comme moi, que sentez-vous de tous côtés ? Des os. — Prenez un objet plat et appliquez-le contre votre figure, juste devant un de vos yeux ; contre quoi vient-il s'appuyer ? Contre des os ; dans bien des cas, si vous recevez un coup, ce sera l'os qui sera atteint, et l'œil sera préservé. — Pourtant, dans quel cas l'œil pourra-t-il être blessé ? Si un objet pointu vient s'y

[1] Montrer un œil de bœuf ou dessiner un œil.

enfoncer. Voilà pourquoi on vous recommande de ne pas gesticuler avec votre plume à la main, ou avec des couteaux, ciseaux, etc. Les premiers petits gardiens de l'œil sont donc ? Les *os*.

2. Qu'est-ce qui protège encore notre œil ? Nos *paupières*. — Combien en avons-nous à chaque œil ? Laquelle s'étend le plus ? La paupière supérieure. Voici encore de commodes petits rideaux. Prendre un enfant, en face de la classe : approcher brusquement un objet de son œil. Qu'avez-vous vu ? La paupière s'est baissée immédiatement. — Avons-nous le temps de réfléchir et de nous dire : Je vais fermer les yeux ? Non, ça se fait tout seul.

Les paupières ne se ferment pas seulement quand un objet risque de venir toucher notre œil, mais aussi quand la lumière est trop forte. Et quand les polissons dont nous parlions tout à l'heure s'obstinent à regarder le soleil, ils ne désobéissent pas seulement aux conseils de leurs parents ou de leurs maîtres, mais aussi à leurs paupières, qui ne demandent qu'à se fermer.

3. Quand vous regardez le visage d'un de vos camarades, qu'est-ce qui est le plus brillant ? Les yeux. — Pourquoi ? Parce qu'ils sont mouillés. — Par quoi ? Par les *larmes*. Eh oui, par les larmes, même quand nous ne pleurons pas. Vous pouvez tous voir le petit canal par lequel elles coulent ; mettez-vous deux à deux, en face l'un de l'autre, et regardez, en l'abaissant un peu, la paupière inférieure, du côté du nez : voyez-vous un tout petit point, qui est l'ouverture de ce petit canal ? Chaque fois que nous clignons (que nos paupières s'abaissent), notre paupière, humectée par les larmes, nettoie l'œil. Clignez-vous souvent dans une journée ? Très souvent. — Et vous en apercevez-vous ? Voyez-vous une ombre chaque fois ? Non. — Maintenant, je vais compter jusqu'à cinq ; à cinq, vous clignerez tous. Avez-vous vu une ombre cette fois ? Oui, n'est-ce pas ? Quand nous voulons cligner, que nous y pensons, le mouvement se fait moins rapidement.

4. Par quoi sont bordées les paupières ? Par les *cils*. Encore de petits gardiens, qui servent à quoi ? Ce sont des sortes de grilles où s'arrêtent les poussières ; vous savez tous comme un simple grain de sable ou de poussière fait mal dans les yeux. Pourquoi les cils d'en haut sont-ils plus longs que ceux d'en bas ? Parce que la poussière tombe généralement de haut en bas.

5. Qu'avons-nous au-dessus des yeux ? Les *sourcils*. — Quelle forme ? Celle d'un arc. Vous ne savez peut-être pas en quoi ils sont de petits gardiens pour les yeux ? Qu'est-ce qui arrive quand on court, qu'on saute ou qu'on fait un travail pénible, en été ? On transpire. — Où coule la sueur ? Sur le front. Cette sueur n'est pas simplement de l'eau ; elle est acide. Savez-vous ce qui arrive quand quelque chose d'acide pénètre dans notre œil ? Ça brûle. Or nos sourcils, enduits d'une substance grasse, que les liquides ne peuvent traverser, empêchent la transpiration d'arriver jusqu'à notre œil ; elle les suit et s'en va couler de côté, le long des joues.

A. Descœudres.

COMPOSITION

L'étang de Givrins.

Mes premiers rêves d'enfant sont éclos là, au bord de cet étang prestigieux ; et il me suffit maintenant d'en évoquer le souvenir pour le retrouver, peint dans ma mémoire, avec la netteté sombre d'un vieux paysage hollandais.

C'était un merveilleux étang, aux eaux obscures, presque noires, que rasaient les libellules, que parcourait un peuple mystérieux d'insectes à longues pattes. De temps en temps quelque grenouille émergeait de la vase ou sautillait dans l'herbe, sous les branches des saules échevelés et des sureaux en fleurs. Je vous assure que c'était un étang comme il n'y en a point dans le vaste monde, le plus bel étang qu'on pût voir. La nuit, des fées devaient y danser des rondes à pas légers, comme les grandes araignées que je tâchais d'enfermer dans des bouteilles. Je ne rêvai jamais rien de pius admirable, et quoique depuis ce temps-là, j'aie vu des paysages très fameux, il n'en est aucun que je voudrais comparer à l'étang de Givrins. C'est lui qui m'a découvert la campagne, lui qui me l'a fait adorer. Tout l'hiver, je ne pensais qu'à l'étang de Givrins ; je devenais fou de joie quand venait le moment de le revoir.

Cet étang servait d'écluse à une petite scierie, dont on entendait sourdement le bruit lointain. Et je revois le ruisseau de montagne, qui coulait sur des pierres et des mousses, bordé de reines-des-prés dont j'aimais à cueillir d'énormes bouquets. Une prairie en talus, montait de ses rives, jusqu'au sentier qui, en quelques pas, conduisait au bois.

Oh ! ce bois, il était la plus belle des forêts enchantées, comme l'étang le plus magnifique des étangs. Il était tout rempli de mousse, de fougères, de fleurs et de papillons, surtout de papillons aux ailes noires, au vol furtif, qui glissaient dans les ronds de lumière filtrée à travers les hêtres comme des morceaux fuyants d'ombre mobile. Il était aussi rempli de silence, d'un silence profond, que rompait à peine quelquefois le bruit éloigné de la cognée des bûcherons. Et il était encore rempli de fraîcheur, d'une fraîcheur savoureuse qu'il gardait tout l'été, malgré le soleil qui pesait sur les hautes cimes des arbres. Dans son silence, dans sa fraîcheur, flottait je ne sais quel mystère, je ne sais quelle âme secrète qui parlait d'une voix berceuse à une petite âme d'enfant. Une crainte vague et délicieuse m'y suivait quelquefois, surtout aux approches du soir, quand l'ombre se faisait plus épaisse, quand se taisaient les derniers bruissements des oiseaux dans les feuilles et des insectes dans les mousses ; et je jouissais de cette crainte, terreur sacrée de l'être qui s'ouvre à la vie devant le mystère de la vie épars autour de lui dans les choses, dans l'air, dans le ciel et dans la lumière.

Quand on avait traversé un long pan de forêt, on retrouvait le ruisseau, le ruisseau familier, qu'enjambait un pont naturel. Il mettait dans le silence le gazouillis de ses ondes légères, et dans l'ombre, l'éclat argenté de son écume. Oh ! c'était aussi un joli ruisseau, je vous le promets ! Les fleuves fameux n'ont pas sa voix.

Mais c'était toujours au bord de mon étang que je revenais le plus volontiers, et c'est mon étang dont je retrouve le mieux le souvenir. Hélas ! pourquoi ai-je voulu revoir tout cela avec mes yeux d'homme ? Est-ce qu'on a coupé les vieux arbres ? Est-ce que les papillons sont tous morts ? Est-ce qu'il n'y a plus de reines-des-prés ? Et comment mon étang a-t-il pu devenir une simple flaque d'eau noire et vaseuse, muette entre quelques saules désolés ?...

(Communiqué par Paul Chapuis.)

Edouard Rod.
(Scènes de la vie suisse.)

RÉCITATION

La bonne petite fille.

Il ne cessait de neiger ;
Depuis huit jours déjà la terre était couverte,
Et les petits oiseaux, n'ayant rien à manger,
Piaulaient de faim. Le cœur de Berthe
N'y tenant plus, soir et matin
On la voyait, de sa petite main,
Près d'un mur balayer la terre,
Puis déposer quelques miettes de pain.
— Que fais-tu là ? lui dit un jour son père,
Tu ne dois point sortir par ce froid rigoureux.
— Je fais, répond l'enfant, ce que je vous vois faire :
Je viens en aide aux malheureux.

(Communiqué par C. F.) P. B. DES VALADES.

COMPTABILITÉ

Compte d'une « Vente ».

Le Comité pour la restauration du temple de Z. a organisé une « vente » dont voici les comptes fournis par le caissier :

a) *Vente d'objets confectionnés* par les dames et dons divers : confection f. 1285, 40 ; objets donnés f. 284,75. Les fournitures utilisées par les dames ont coûté f. 134,15.

b) *Buffet :* Le Comité a acheté 36,8 kg. jambon à f. 2,25 le kg. et 17 kg. saucisson à f. 2,50. Note du boulanger-pâtissier f. 45 ; dépenses diverses f. 16,20. La vente a produit f. 318,50. Le vin, offert par des personnes généreuses, a été vendu : 256 bouteilles à f. 1,50 et 85 bouteilles à f. 2. Location de verrerie et vaisselle f. 15.

c) *Bazar :* La vente des jouets et menus objets a donné, sans frais, f. 114,10.

d) *Tir au flobert :* Achat de 250 cartons, à f. 1,80 le cent et 10 boîtes munition (100 pièces l'une) à f. 2,20. Il a été tiré 137 passes de 4 coups à f. 0,50 l'une ; le solde des cartouches a été vendu pour le tir d'essai à 5 ct. le coup. Il a été consacré f. 20 à l'achat de prix.

e) *Quilles à boule suspendue :* Frais d'installation du jeu f. 8,50 ; il a été joué 196 passes à f. 0,25.

f) *Jeu des fléchettes :* Achat d'un jeu f. 7. Vendu 128 passes à f. 0,20 (pour prix des fleurs offertes). A la fin de la journée, le jeu a été revendu f. 4,50.

g) *Service de transport :* Afin de faciliter le public de la ville voisine, 2 breaks ont été affrétés ; le prix de la course simple était de f. 1 et f. 1,50 avec le retour. Le break « bleu » a transporté 35 voyageurs à simple course et 17 à double ; le « jaune » 32 courses simples et 21 doubles. Frais d'écurie f. 3.

h) *Une tombola* avec 300 billets à 50 ct. a été organisée pour liquider les objets non vendus ; les objets non retirés ont été cédés pour f. 3,80.

Les frais d'annonces, impression, correspondance, etc., se montent à f. 93,40.

Quelle somme les organisateurs pourront-ils verser au fonds de restauration ?

Compte d'une « Vente ».

	DÉPENSES			
	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
a) Fournitures pour travaux de confection .			134	15
b) Achat de 36,8 kg. jambon à f. 2.25 . .	82	80		
» 17 kg. saucisson à f. 2.50 . .	42	50		
Note du boulanger-pâtissier	45	—		
Location de verrerie et vaisselle . . .	15	—		
Dépenses diverses	16	20	201	50
c) Tir, achat de 250 cartons à f. 1.80 le cent	4	50		
Id., 10 boites munition à f. 2.20 . . .	22	—		
Achat des prix	20	—	46	50
d) Quilles, installation du jeu			8	50
e) Fléchettes, achat du jeu			7	—
f) Transport, frais d'écurie			3	—
Frais généraux, correspondance, impressions, annonces, etc.			93	40
Pour Balance, *le bénéfice net de cette vente* est de			2510	70
Sommes égales			3004	75

	RECETTES			
	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
a) Vente des objets confectionnés. . .	1285	40		
» offerts	284	75	1570	15
b) Buffet, produit de la vente	318	50		
Vin : 256 bouteilles à f. 1.50 . . .	384	—		
85 » 2.— . . .	170	—	872	50
c) Bazar, vente d'objets divers. . . .			114	10
d) Flobert : 137 passes à f. 0.50 . . .	68	50		
452 cartouches essai à 5 ct.	22	60	91	10
e) Quilles : 196 passes à f. 0.25 . . .			49	—
f) Fléchettes : 128 passes à f. 0.20 . .	25	60		
Vente du jeu	4	50	30	10
g) Transport : 67 courses à f. 1.—. . .	67	—		
» 38 » 1.50. . .	57	—	124	—
h) Tombola : 300 billets à f. 0.50. . .	150	—		
Vente des lots non retirés . . .	3	80	153	80
Sommes égales			3004	75

E. R.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. .

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecole industrielle cantonale.

Un poste de maître de français et d'histoire est au concours.
Obligations légales.
Entrée en fonctions le 15 avril 1907.
Adresser les offres de services jusqu'au 5 avril prochain, à 6 heures du soir, au Département de l'instruction publique et des cultes, 2e service, qui renseignera.

Gymnase scientifique cantonal.

Bourse J. Marguet.

Un examen de concours pour l'obtention d'une 2e bourse J. Marguet (2000 fr.), aura lieu lundi 15 avril 1907.
Inscriptions et renseignements au bureau de la direction du Gymnase scientifique, avant le 10 avril.

S. MAY.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

MAISON MODÈLE

22, Rue du Pont, 22

Spécialité de

VÊTEMENTS

Coupe élégante

DRAPERIE ANGLAISE, FRANÇAISE ET SUISSE

COSTUMES SUR MESURE

Deux Coupeurs et Atelier dans la Maison

• CHEMISERIE tous GENRES •

Prix modérés, chiffres connus, — 3 % Escompte. —

10 % aux membres de la S. P. R.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne**, 56, rue du Stand, **Genève**, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

QUI

veut acheter de la chaussure solide et à bon marché et ne choisit pas comme fournisseur

H. BRUHLMANN-HUGGENBERGER

à Winterthour

EST SON PROPRE ENNEMI !

Cette maison, connue depuis de longues années dans toute la Suisse et à l'étranger, ne vendant que de la marchandise de **meilleure qualité** et à **prix bon marché, étonnant,** offre :

Pantoufles pour dames, canevas, avec $^1/_2$ talon	N° 36-42	fr.	2 20
Souliers de travail, pour dames, solides, cloués	» »	»	6 80
Souliers de dimanche, pour dames, élégants, garnis	» »	»	7 50
Souliers de travail, pour hommes, solides, cloués	» 40-48	»	7 80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées, solides	» »	»	9 —
Souliers de dimanche, pour messieurs, élégants, garnis	» »	»	9 50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26-29	»	4 50

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

Envoi contre remboursement. Echange franco.

450 articles divers. — Le catalogue illustré sera envoyé a tout le monde qui en fera la demande.

COQUELUCHE

Remède infaillible

GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.

Ecr. à M. **LESCÈNE**, 1er Prix des Hôpitaux de Paris, à **LIVAROT** (Calvados)

Empaillage d'oiseaux.

Amateur travaillerait gratuitement pour musée scolaire.

Ecrire à **Edm. Dubois, Valentin 45, Lausanne.** H 10,731 I

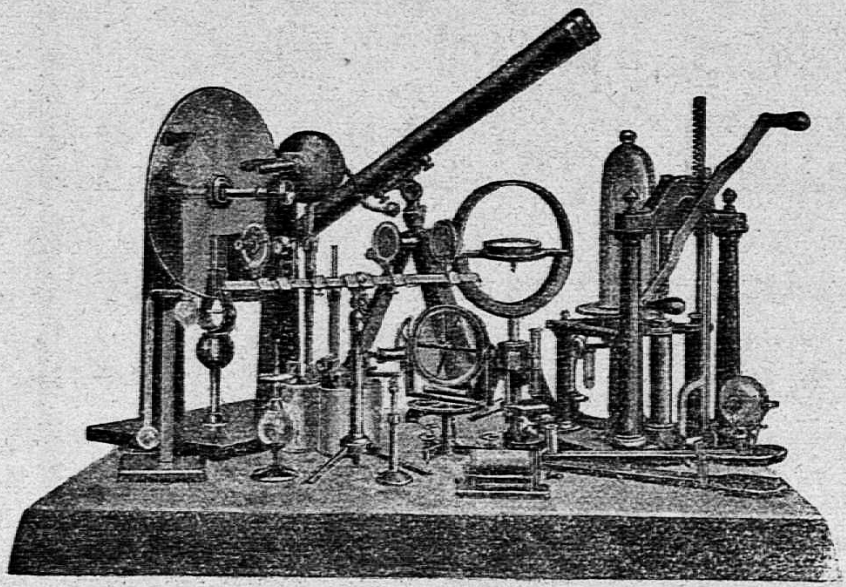

Trüb, Fierz & Cº

Hombrechtikon-Zürich

livrent comme spécialités des

Appareils de physique et de chimie

comme aussi des

installations complètes d'écoles.

Catalogues gratis et franco à disposition.

ystèmes
revetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Maison

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 ***Havre 1893***
Paris 1889 ***Genève 1896***
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus à disposition.

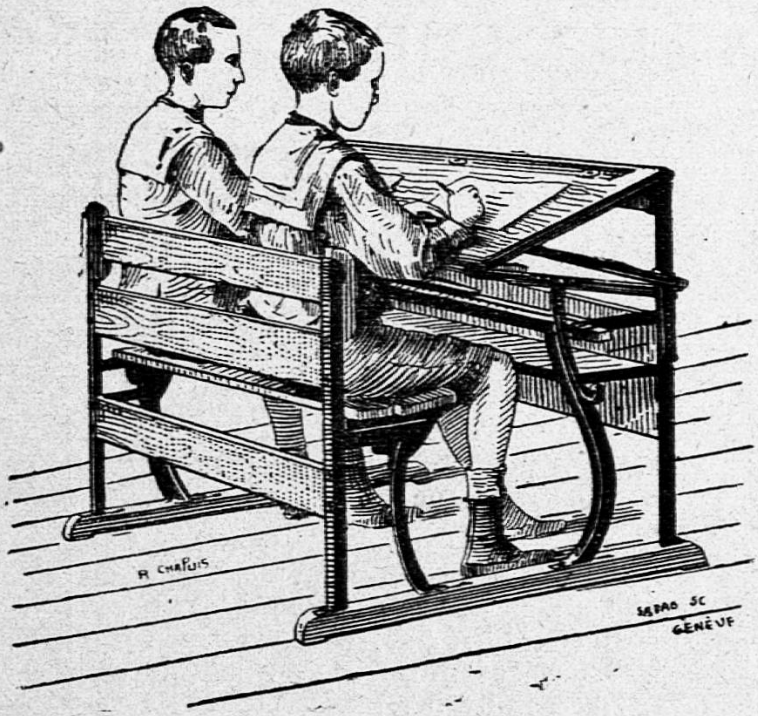

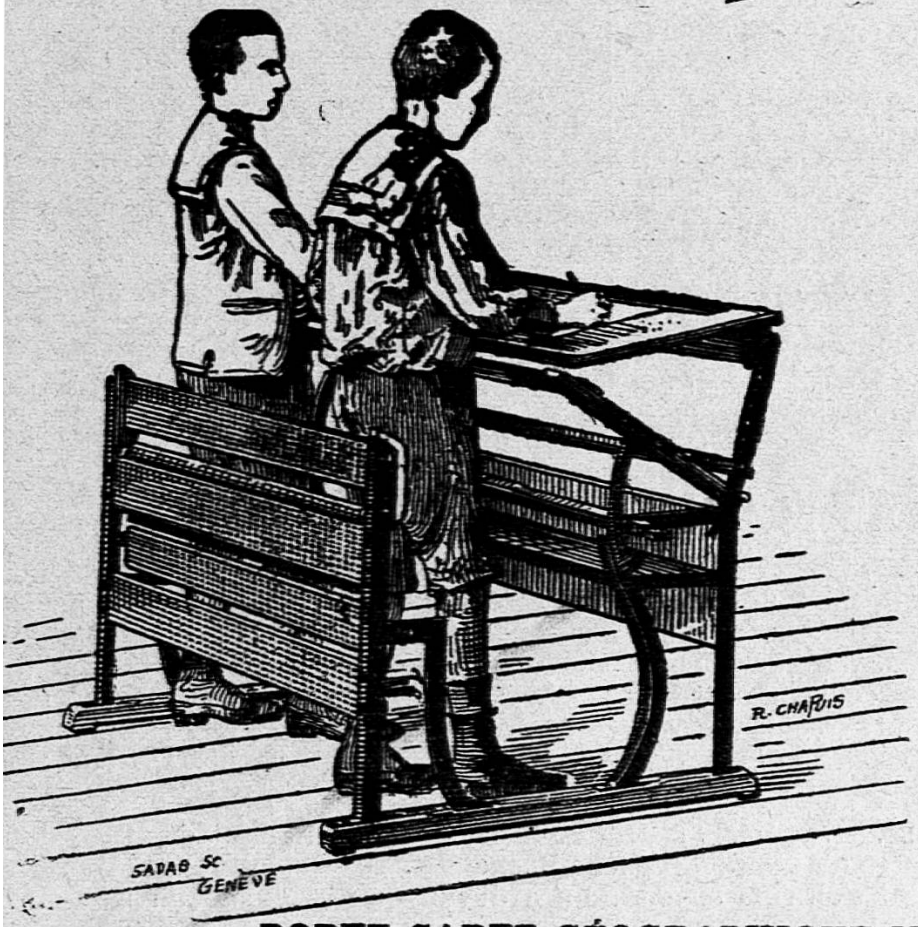

Pupitre avec banc

Pour Ecoles Primaires

Modèle nº 20

donnant toutes les hauteurs et inclinaisons nécessaires à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC

ou chaises.

Modèle nº 15 *a*

Travail assis et debout

et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ

par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles, évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises ou notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM.	**Baatard,** Lucien, prof.,	Genève.
	Charvoz, Amédée, inst.,	Chêne-Bougeries.
	Grosgurin, L., prof..	Genève.
	Rosier, W., cons. d'Etat	Genève.
	Pesson. Ch.. inst.,	Céligny.
MMlles	**Muller,** inst.,	Genève.
	Pauchard, A., inst.,	Genève.

Jura Bernois.

MM.	**Gylam,** A., inspecteur,	Corgémont
	Duvoisin, H., direct.,	Delémont.
	Baumgartner, A., inst.,	Bienne.
	Chatelain, G., inspect.,	Porrentruy.
	Mœckli, Th., inst.,	Neuveville.
	Sautebin, instituteur,	Saicourt.
	Cerf, Alph., maître sec.,	Saignelégier.

Neuchâtel.

MM.	**Rosselet,** Fritz, inst.,	Bevaix.
	Latour, L., inspect.,	Corcelles.
	Hoffmann, F., inst.,	Neuchâtel.
	Brandt, W., inst.,	Neuchâtel.
	Rusillon, L., inst.,	Couvet.
	Barbier, C.-A., inst.,	Chaux-de-Fonds.

Vaud.

MM.	**Pache,** A., inst.,	Moudon.
	Rochat, P., prof.,	Yverdon.
	Cloux, J.. inst.,	Lausanne.
	Baudat, J., inst.,	Corcelles s/Concise
	Dériaz, J., inst.,	Baulmes.
	Magnin, J., inst.,	Lausanne.
	Magnenat, J., inst.,	Oron.
	Guidoux, E., inst.,	Pailly.
	Guignard, H., inst.,	Veytaux.
	Faillettaz, C. inst.,	Arzier.
	Briod, E., inst.,	Lausanne
	Visinand, E., inst.,	Vers-chez-les-Blanc.
	Martin, H., inst.,	Chailly s/Lausanne

Tessin.

M.	**Nizzola,** prof.,	Lugano.

Suisse allemande.

M.	**Fritschi,** Fr.,	Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Rosier,** W., conseiller d'Etat, président, Petit-Lancy.

Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.

MM. **Charvoz,** A. inst., secrétaire, Chêne-Bougereries.

Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.

Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

Par suite de résignation de fonction du titulaire actuel, une place de

MAITRE DE LANGUE FRANÇAISE

à l'Ecole secondaire des jeunes filles de la ville de St-Gall **est à repourvoir** pour le 6 mai et elle est mise au concours par le pr sent avis.

Les demandes d'inscription, accompagnées d'un certificat médical de bonne santé, d'un brevet de maître secondaire et d'un exposé de l'activité du postulant jusqu'à ce jour, doivent être adressées **jusqu'au 30 mars,** au président du Conseil d'école, **M. le Dr C. Reichenbach,** qui donnera, sur demande, des renseignements détaillés sur les appointements et sur la pension de retraite.

ST-GALL, le 18 mars 1907.

(Za. G. 645) *La Chancellerie du Conseil d'école.*

Instituteur

Pour un **pensionnat** de jeunes gens, on demande un instituteur pas trop jeune, de langue française et possédant la pratique de l'enseignement. Prière de s'adresser à Müller-Thiébaud, à Boudry.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

PAYOT & Cie, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

Publications de M. W. ROSIER, professeur.

Géographie générale illustrée. Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4°, cartonné 4 fr. —

Géographie illustrée de la Suisse. Ouvrage illustré de 71 gravures et d'une carte en couleur de la Suisse. Un volume in-4°, cartonné 1 fr. 50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. — *Suisse, Premières notions sur les cinq parties du monde*, par W. Rosier, professeur de géographie, avec la collaboration de H. Schardt, professeur, auteur de la partie cantonale vaudoise, H. Elzingre, professeur, auteur de la partie cantonale neuchâteloise, et de M. Borel, pour le travail cartographique. — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de nombreuses figures et de cartes en couleur. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 2 fr. 25

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. — *Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la leclure des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse.* — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures, en particulier 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, dessinées par M. Maurice Borel. Deuxième édition. Un vol. in-4°, cart. 3 fr. —

Premières leçons de géographie destinées à l'enseignement secondaire. La Terre, sa forme, ses mouvements. Lecture des cartes. Un volume in-8°, illustré. Troisième édition, cartonné 2 fr. 25

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et de 8 cartes en couleur. Un volume in-4°, cartonné 3 fr. —

Europe, *nouvelle carte murale*, par W. Rosier, professeur, et E. Gæbler, cartographe. Echelle 1 : 3 200 000, dimensions : 183/164 cm., montée sur toile avec rouleaux 25 fr. —

Suisse, *carte murale muette* (Echelle 1 : 250 000) sur toile ardoisée, avec la carte murale muette de l'**Europe** au verso 30 fr. —

Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte en couleur à l'usage des élèves), sur papier fort, fr. 0,50 ; sur papier-toile 0 fr. 70

Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte d'exercice à l'usage des élèves) 0 fr. 20

Pour les Bibliothèques !

MM. Payot et Cie, éditeurs, enverront à toute personne qui leur en fera la demande leur catalogue des **livres de fonds à PRIX RÉDUITS.**

MOTOCYCLETTE

3 1/2 chevaux, de construction soignée, rapide et confortable, est à vendre pour cause de maladie. Conditions de paiement spéciales pour un membre du corps enseignant.

S'adresser par écrit au gérant de l'*Educateur*.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.